Ministère de
la Sécurité publique
Québec

Direction générale des affaires ministérielles

PAR COURRIEL

Québec, le 10 octobre 2018

N/Réf. : 128720

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

Monsieur,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 4 octobre 2018, visant à obtenir : La lettre de démission du commissaire de l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Nous vous transmettons le document demandé.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable substitut de l'accès aux documents,

Original signé

Geneviève Lamothe

p. j. Avis de recours

2525, boulevard Laurier
Tour des Laurentides, 5e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6777, poste 11010
Télécopieur : 418 643-0275

Commissaire à la lutte
contre la corruption
Québec

Montréal, le 1er octobre 2018

Monsieur Martin Coiteux
Ministre
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je désire vous informer que je quitterai mes fonctions de commissaire à la lutte contre la corruption le 2 novembre prochain.

Pendant plus de 7 ans, ce fut un honneur pour moi d'occuper les fonctions de commissaire à la lutte contre la corruption et de coordonner les opérations de l'Unité permanente anticorruption.

La mission que j'ai défendue, entouré de gens profondément engagés dans la réalisation de leur mandat, a été une expérience gratifiante. En effet, la lutte contre la corruption au Québec ne vient que de débuter et je suis fier d'avoir contribué à ses assises et à ses premiers résultats.

Je me retire pour laisser la place à la relève, en étant convaincu que la lutte contre la corruption doit demeurer une priorité pour les gouvernements, et ce, au bénéfice de nos institutions publiques et de tous les citoyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le commissaire à la lutte contre la corruption,

Robert Lafrenière

c. c. Madame Liette Larrivée, sous-ministre
Madame Marlen Carter, secrétaire générale associée aux emplois supérieurs

2100 avenue Pierre-Dupuy
Aile 2, local 3010
Montréal (Québec) H3C 3R5
Téléphone : 514 228-3098
Télécopieur : 514 873-0177
Ligne sans frais : 1 844 541-UPAC (8722)